

Charleroi IM Métropole

Les ambitions d'un projet partagé

Vaste territoire de près de 600.000 habitants, 16% de la population wallonne, Charleroi Métropole, c'est un bassin de vie composé de 30 communes. Il s'étend sur 80 km du nord au sud, de la frontière française à la grande périphérie bruxelloise, soit plus de 2.000 km².

Un bassin de vie qui transcende les limites administratives

À la fois bassin d'emploi et de formation, cohérent en matière de dynamiques résidentielles et d'interactions sociales, économiques et culturelles, la Métropole se confirme comme un territoire pertinent pour le développement d'une dynamique supracommunale ambitieuse.

Situé au centre de la Wallonie, le territoire respire au rythme de projets qui visent à l'ancrer dans la dynamique des régions métropolitaines qui l'entourent, tout en démontrant une forme économique inattendue ainsi qu'un dynamisme touristique et culturel remarquable.

Territoire agricole et forestier au caractère rural affirmé, la Métropole est aussi une terre de développements économiques, de créativité et d'innovation, d'architecture et de patrimoines bâti et naturel remarquables. Jadis terre fertile de la révolution industrielle, la ville de Charleroi, la plus peuplée de Wallonie, constitue le pôle d'attraction majeur de ce territoire aux multiples facettes. Charleroi Métropole, c'est un territoire d'excellence, aujourd'hui terre d'accueil pour de nombreux projets souvent très novateurs.

Une cohérence basée sur des complémentarités

La Métropole, dans ses propres composantes paysagères, peut se targuer d'une grande complémentarité. La partie nord, marquée par l'agglomération directe de Charleroi et l'influence de Bruxelles, présente essentiellement un tissu urbanisé dense, une couronne de communes dynamiques et des terres cultivées.

La partie sud (Thudinie, Botte du Hainaut, Pays des Lacs, Calestienne, sud de l'Entre-Sambre et Meuse...) offre un caractère rural, agricole, forestier propice au tourisme, des spécialités économiques singulières, des richesses artisanale, folklorique et patrimoniale, mais également de petits centres urbains dont le dynamisme n'est plus à démontrer.

Entre les deux, de belles diversités territoriales et des complémentarités qui rassemblent et forment un territoire aux richesses insoupçonnées !

On compte sur le territoire de Charleroi Métropole des atouts et réussites indéniables : des centres de formation performants, des institutions culturelles créatives et avant-gardistes, des sites touristiques préservés, de vastes massifs forestiers, des berges, aux Lacs de l'Eau d'Heure, plus étendues que le littoral de la Mer du Nord, ainsi qu'un patrimoine matériel et immatériel reconnu par l'UNESCO : les beffrois de Thuin et Charleroi, le site du Bois du Cazier, les marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

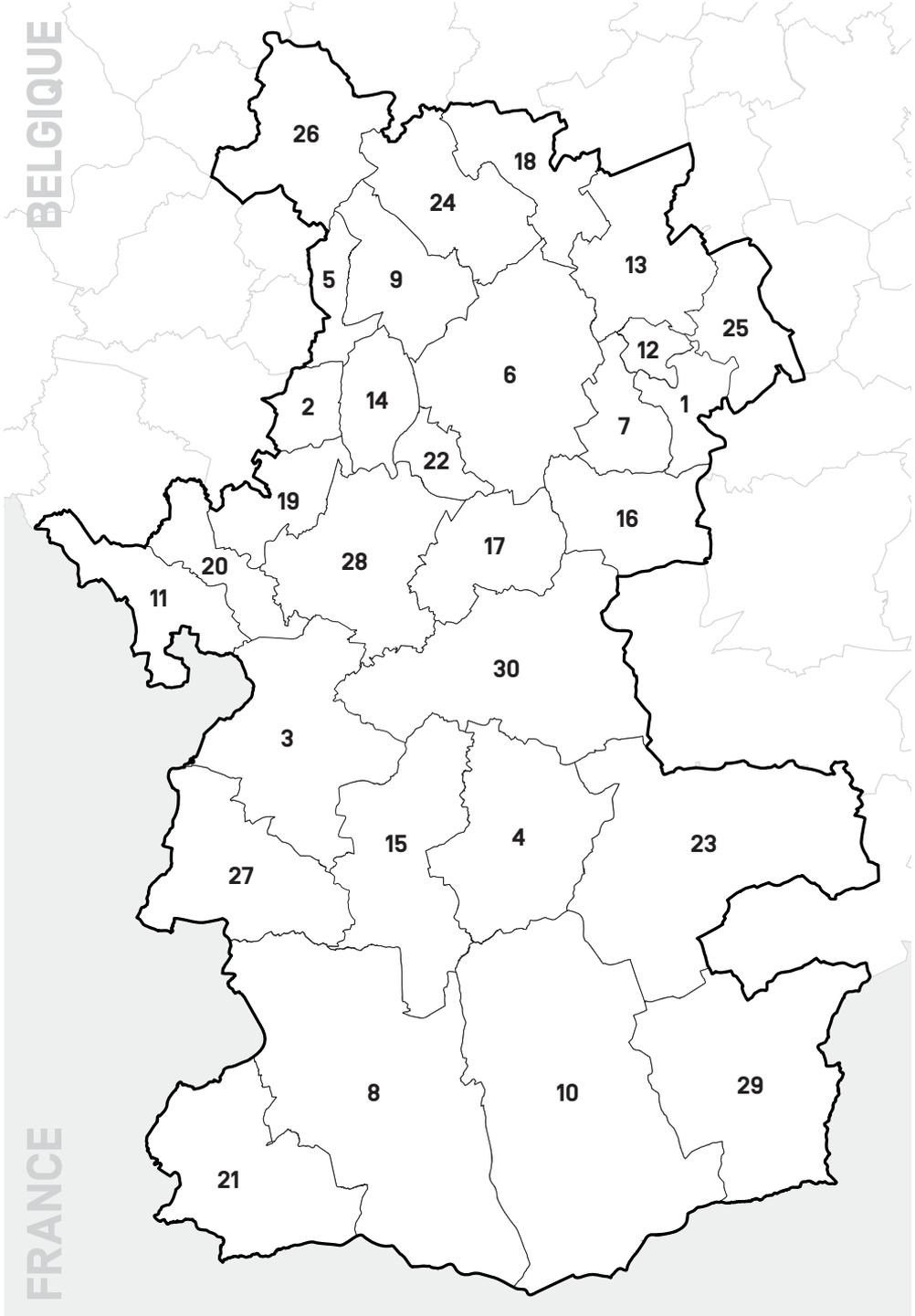
Citons également le deuxième aéroport de Belgique (le Brussels South Charleroi Airport), plusieurs parcs d'activités à la pointe des nouvelles technologies, des centres de recherche de renommée internationale, des centaines d'entreprises actives dans l'aéronautique, la chimie, les biotechnologies, le spatial, l'agroalimentaire, la logistique, la communication...

Une vision commune du territoire et de son évolution

La Conférence des bourgmestres et le Comité de développement stratégique ont initié fin 2017 un chantier ambitieux : l'élaboration d'un Projet de Territoire de Charleroi Métropole.

S'inspirant des Schémas de Cohérence Territoriale français, ce document d'orientation aborde différentes politiques sectorielles comme l'habitat, la mobilité, le développement économique, l'urbanisme, l'environnement, l'énergie, le tourisme, le *branding territorial*¹, etc.

1. Le *branding territorial* est un outil marketing de gestion des territoires visant à développer une « marque » pour une région ou une communauté, dans le but de déclencher des associations positives et de distinguer le territoire des autres. — Eshuis, Klijn, & Braun, 2014.



1. Aiseau-Prestes
2. Anderlues
3. Beaumont
4. Cerfontaine
5. Chapelle-lez-Herlaimont
6. Charleroi

7. Châtelet
8. Chimay
9. Courcelles
10. Couvin
11. Erquennes
12. Farciennes

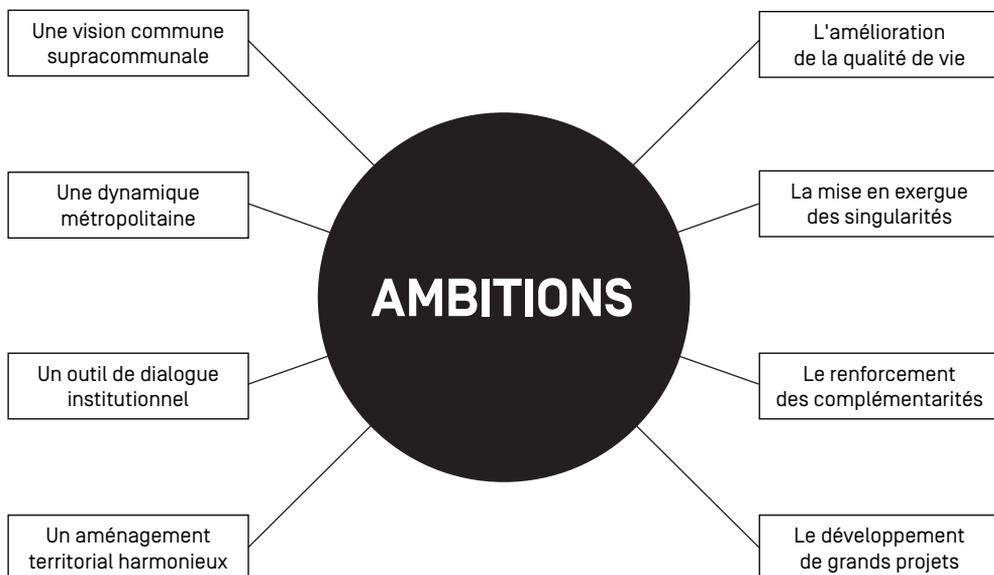
13. Fleurus
14. Fontaine-L'Évêque
15. Froidchapelle
16. Gerpinnes
17. Ham-s-/Heure-Nalines
18. Les Bons Villers

19. Lobbes
20. Merbes-le-Château
21. Momignies
22. Montigny-le-Tilleul
23. Philippeville
24. Pont-à-Celles

25. Sambreville
26. Seneffe
27. Sivry-Rance
28. Thuin
29. Virroinval
30. Walcourt

Le **Projet de Territoire** permet d'affirmer la **dynamique fédératrice** de la Métropole, de mettre en exergue ses singularités et de disposer d'un **outil de dialogue** et de collaboration avec la Région, le Fédéral et les opérateurs dépassant l'échelle du bassin de vie.

Traduisant une vision commune du territoire à l'échelle du bassin de vie, le Projet de Territoire a pour vocation de susciter la coopération et les synergies, d'aider à définir les priorités, d'orienter les projets en cours ou à venir et de garantir un développement cohérent et équilibré entre toutes les communes. Le document a également pour finalité d'identifier les projets qui prennent tout leur sens lorsqu'ils sont portés à une échelle pluricommunale, voire à l'échelle de toute la Métropole, au bénéfice d'une amélioration de la qualité de vie de tous les habitants.



Le Projet de Territoire

I Une dynamique coconstruite

L'objectif du Projet de Territoire est d'aboutir, à l'issue d'un processus de coconstruction, à une vision territoriale partagée, portée par les différentes communes et acteurs du territoire. Il concrétise une vision prospective au travers d'un contrat d'objectifs destiné à faire converger la réalité vers un horizon désirable.

La dimension de coconstruction de ce projet a été essentielle. En effet, la démarche ne répond pas d'un cadre réglementaire, mais émerge de la volonté de la Conférence des bourgmestres et du Comité de développement stratégique de Charleroi Métropole. Pour aboutir et se révéler dans une dimension concrète, le Projet de Territoire ne pouvait être pensé en chambre. Il n'a de valeur que parce qu'il est issu d'un travail commun.

Un *consortium* international composé d'agences spécialisées en matière d'urbanisme, de développement territorial, de mobilité, de sociologie, etc. a été désigné afin d'accompagner les communes et les équipes chargées des travaux. Il s'agit des bureaux BUUR (Louvain et Gand), IDEA CONSULT (Bruxelles), GRAU (Paris) et CREAT (Louvain-La-Neuve).

L'Intercommunale IGRETEC, qui soutient les travaux de la Conférence des bourgmestres, a assuré le suivi de l'étude. Le BEP¹ et IDEA² ont, eux aussi, été consultés à plusieurs reprises.

Dans le cadre des travaux préparatoires, des actions de *benchmarking* ont été entreprises auprès de métropoles ou d'entités supracommunales qui se sont déjà dotées de documents d'orientation: Schéma de Cohérence Territoriale, Schéma de Développement Territorial, Contrat Métropolitain, etc.

Chaque commune a été interviewée pour brosser ses enjeux propres, les relations entretenues avec d'autres territoires et la vision locale pour le futur.

De très nombreux acteurs ont également été consultés. Citons, sans être exhaustifs : le Port Autonome de Charleroi, Brussels South Charleroi Airport (BSCA), le Fonctionnaire délégué de la Région wallonne, les Maisons du Tourisme, le Commissariat Général au Tourisme, la cellule CATCH, la Fondation Chimay Wartoise, l'intercommunale de gestion des déchets TIBI, plusieurs opérateurs culturels, le Service Public de Wallonie, les Lacs de l'Eau d'Heure, le Groupe d'Action Locale Pays des 4 Bras, le TEC, la SNCB, la Province de Hainaut, la Fondation rurale de Wallonie, le Bouwmeester de Charleroi, IGRETEC, les commissions thématiques de la Conférence des bourgmestres et du Comité de développement stratégique ...

Plusieurs ateliers ont également été organisés, aux différentes phases de l'étude, afin de construire cette réflexion commune, avec les élus et les forces vives du territoire.

Un diagnostic, détaillant les atouts, faiblesses, opportunités, menaces et enjeux de l'ensemble de la Métropole et de chacun des sous-territoires, ainsi qu'un atlas, ont été réalisés. Ils mettent en évidence tout le potentiel du développement de la supracommunalité à l'échelle de Charleroi Métropole.

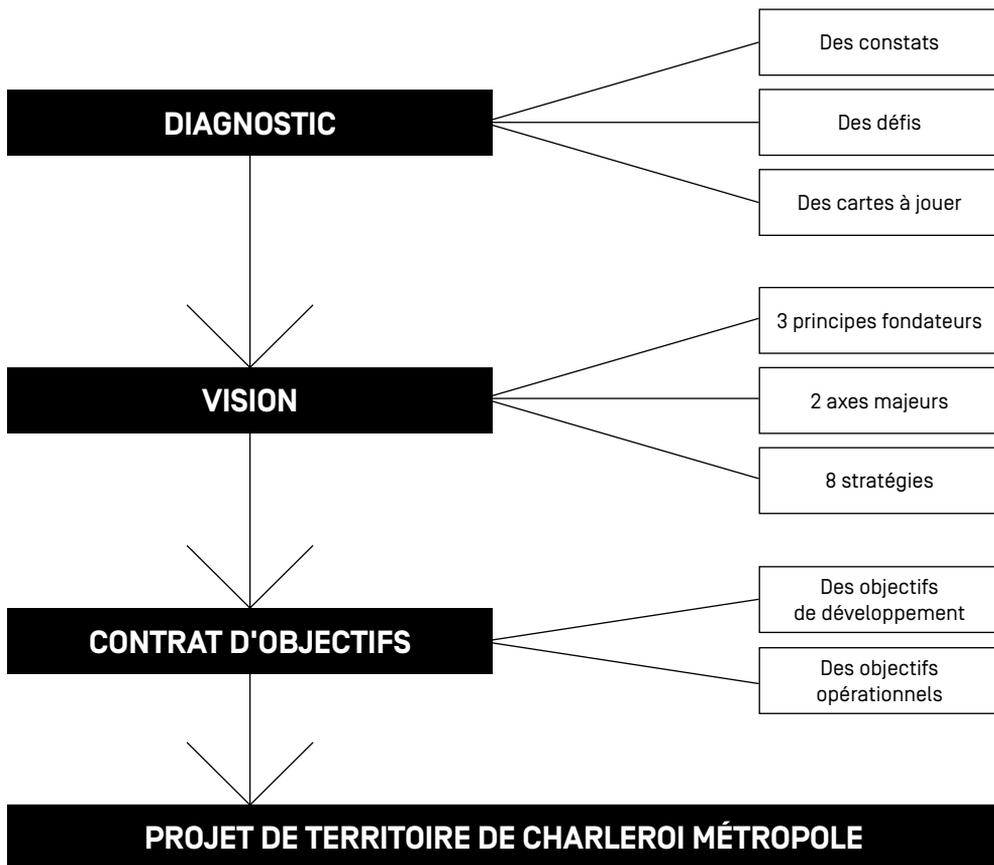
Une série de défis et de « cartes à jouer » ont été identifiés à l'issue des Ateliers du territoire. Ils servent de base à la structuration d'une vision commune pour l'avenir, traduite sous forme de stratégies et d'objectifs de développement.






1. Bureau Économique de la Province de Namur.

2. Intercommunale de Développement Économique et d'Aménagement du Cœur de Hainaut.



Le présent document, basé sur les rapports réalisés par les bureaux d'étude, constitue la conclusion et la synthèse des trois phases de ce chantier, à savoir la réalisation d'un diagnostic, le développement d'une vision pour le territoire et la définition d'un contrat d'objectifs.

Un projet s'inscrivant dans les stratégies supralocales

Le Projet de Territoire fixe les principales lignes directrices de l'évolution de la Métropole, mais n'a pas vocation à être un document à valeur réglementaire ou contraignante. Il s'inscrit toutefois dans une série de plans et stratégies supralocaux dont le territoire doit tenir compte pour s'intégrer pleinement dans les politiques régionales, nationales ou européennes, en particulier concernant le développement durable, la mobilité, l'énergie, le climat, la biodiversité, le logement, la transition économique et industrielle, le numérique, etc.

Le développement du territoire wallon est régi par le Code du Développement Territorial (CoDT) et orienté par le Schéma de Développement du Territoire wallon. Les objectifs régionaux traduits dans ces documents ont pour but :

- la lutte contre l'étalement urbain et l'utilisation rationnelle des territoires et des ressources;
- le développement socio-économique et l'attractivité territoriale;
- la gestion qualitative du cadre de vie;
- la maîtrise de la mobilité.

Le Projet de Territoire de Charleroi Métropole fait sien les objectifs wallons et les décline selon les caractéristiques et enjeux spécifiques de son bassin de vie.

